

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7309551601**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7309551601>

Cette annonce a été mise en ligne le **17 novembre 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **57 - MOSELLE**

*CASH & GO S.A.  
SA de droit luxembourgeois au capital de 250.000 €  
2 rue Laangwiss, L-4940 Hautcharage  
Grand-Duché de Luxembourg  
B94586 RCS Luxembourg  
(Société absorbante)*

*FRANCE DIS  
SARL au capital de 15.000 €  
3 rue de Lorraine 57970 YUTZ  
432 704 559 RCS Thionville  
(Société absorbée)*

Il a été établi, en date du 09/11/2022, un projet commun de fusion transfrontalière par voie d'absorption de FRANCE DIS par CASH & GO S.A.

FRANCE DIS apportera à CASH & GO S.A. la totalité de son actif évalué à 66.864 € et la totalité de son passif évalué à 18.321.051 €.

CASH & GO S.A. détenant la totalité des actions de FRANCE DIS, la fusion ne donnera pas lieu à création de nouvelles actions en rémunération, ni à détermination de parité d'échange et prime de fusion.

Le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Thionville le 10/11/2022 pour FRANCE DIS. Au Luxembourg, le projet commun de fusion a été déposé au Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourgeois et publié au RESA (Recueil Electronique des Sociétés et Associations) le 11/11/2022.

Les créanciers de CASH & GO S.A. peuvent demander, dans les deux mois à compter de la publication au RESA, la constitution de sûretés pour des créances échues et non échues.

Les créanciers de FRANCE DIS peuvent former opposition à la fusion dans les 30 jours à compter de la dernière

insertion prévue par l'article R.236-15 du Code de commerce.

Conformément à l'article 1021-2 3° de la Loi sur les Sociétés luxembourgeoise, une information exhaustive sur les modalités d'exercice des droits des créanciers de CASH & GO S.A. peut être obtenue sans frais au siège social de CASH & GO S.A.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

